

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13  
FAX (1) 43.31.19.83  
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1649 - 2 janvier 1992 - 5,50 F

### D 1649 PÉROU: MISSION DE LA DÉLÉGATION EUROPÉENNE DE "JUSTICE ET PAIX"

Une nouvelle mission internationale d'information s'est rendue au Pérou du 21 octobre au 4 novembre 1991, à l'invitation de la commission d'action sociale de l'épiscopat catholique péruvien. La mission était à la charge du mouvement "Justice et paix"; ses membres venaient d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, de Hollande, d'Angleterre et du Pays de Galles. Un an plus tôt une mission identique avait été effectuée par le Conseil oecuménique des Eglises de Genève (cf. DIAL D 1542). Le 21 novembre 1991, Amnesty International publiait pour sa part un nouveau rapport intitulé "Pérou, la terreur au quotidien".

Note DIAL

### COMMUNIQUÉ DE LA DÉLÉGATION EUROPÉENNE DE JUSTICE ET PAIX PÉROU, 21 octobre - 4 novembre 1991

En réponse à l'invitation de la Commission épiscopale d'action sociale (C.E.A.S) la délégation européenne de JUSTICE ET PAIX s'est rendue au Pérou du 21 octobre au 4 novembre 1991. Etaient représentés les pays suivants: Allemagne, Belgique, Espagne, France, Hollande, Angleterre et Pays de Galles. JUSTICE ET PAIX est un organisme qui est chargé par les différentes conférences épiscopales de travailler à promouvoir le développement, la paix et les droits de l'homme.

Les objectifs prioritaires de la délégation étaient les suivants:

- 1) Manifester la solidarité entre les Eglises.
- 2) Connaître de près la réalité péruvienne et en particulier la situation des droits de l'homme pour en informer les Eglises, les gouvernements, et l'opinion publique des pays représentés.
- 3) Soutenir le travail des organisations qui promeuvent les droits de l'homme au Pérou.
- 4) Exprimer aux autorités notre préoccupation face aux violations des droits de l'homme au Pérou.

Après un séminaire d'introduction sur la situation du pays, la délégation s'est divisée en quatre groupes pour visiter plusieurs des zones les plus conflictuelles du pays: Tarapoto et Chimbote, Huacho-Huaraz, Huancayo et Puno. Ces groupes ont été reçus par les autorités (maires, préfets, commandements politico-militaires) et ont entendu les témoignages très douloureux de victimes de la violence: parents de personnes tuées ou détenues-disparues, familles déplacées parce qu'ayant dû fuir les exactions des groupes d'insurrection et des hommes ayant souffert dans leur propre chair les mauvais traitements des forces de l'ordre. Ils ont rencontré aussi des membres des Eglises locales et des organisations populaires.

A son retour à Lima la délégation a été reçue par le Conseil permanent de la Conférence épiscopale péruvienne et par les autorités politiques, militaires et judiciaires:

- le premier ministre, Sr Torres y Torres Lara
- le ministre de l'intérieur, le général Malca Villanueva
- le député, Dr Canepa, président de la Commission des droits de l'homme de la Chambre des députés
- le président de la Cour suprême, le Dr Fernandez Arce
- le procureur de la République, le Dr Mendez Jurado
- le haut commandement des forces armées, présidé par le général Velarde Ramirez
- le vice-ministre de la défense, le général Manuel Alvarez et le sous-secrétaire aux affaires militaires, le général Arciniega.

La délégation a rencontré également différents organismes nationaux de défense des droits de l'homme et des représentants des organisations populaires.

#### Violations des droits économiques et sociaux

La situation socio-économique du Pérou est extraordinairement difficile et atteint souvent une gravité extrême. La politique économique officielle vise trois objectifs: réduire l'inflation - domaine dans lequel elle a obtenu des résultats appréciables à ce jour -; réinsérer le Pérou dans les mécanismes économiques internationaux - tâche qui est en cours de réalisation -; et réactiver l'économie - objectif qui n'a pas été atteint -. En vue de ces objectifs des mesures de "choc" ont été prises qui ont entraîné un certain nombre de conséquences négatives (chute de la production et de l'emploi) qui font que plus de la moitié de la population souffre d'une extrême pauvreté (83% de sous-emploi et 8% seulement de personnes ayant un emploi adéquat). Le poids du paiement de la dette extérieure et de ses intérêts, et les coûts très élevés de la défense ont entraîné des restrictions budgétaires sur les dépenses sociales et de développement, alors que ce sont les secteurs dont la société péruvienne a le plus besoin. C'est pourquoi la faim et la misère ont augmenté et touchent encore plus durement de larges secteurs de la société qui vivaient déjà dans une situation inhumaine.

En résumé les injustices économiques structurelles et la situation conjoncturelle constituent des facteurs de violation grave des droits économiques et sociaux d'une majorité de la population péruvienne et figurent parmi les principales causes de la violence.

Pour mieux prendre en compte ces droits nous estimons qu'il faudrait en même temps affronter les déséquilibres structurels de ressources pour le développement et les objectifs sociaux. Pour cela il est nécessaire que les relations économiques internationales entre le Nord et le Sud soient réellement plus justes, car actuellement le prix que le Pérou paie pour sa réinsertion économique internationale est décidément trop élevé. Nous avons constaté que le poids du paiement de la dette extérieure du Pérou retombe de façon insupportable sur la population la moins favorisée et appauvrit de nouveaux secteurs. Au sujet de la dette nous rappelons les paroles de Jean-Paul II dans "Centesimus Annus": "On ne peut prétendre que les dettes contractées soient payées au prix de sacrifices insupportables. Dans ces cas il est nécessaire de trouver des mesures d'allègement, de report ou d'extinction de la dette compatible avec le droit fondamental des peuples à la subsistance et au progrès".

L'existence du narcotrafic constitue un autre problème très grave; il représente un véritable pouvoir économique qui a des conséquences sociales notoirement négatives. Il est évident en particulier qu'il est la principale source de financement des groupes subversifs, et donc un des responsables de la violence au Pérou.

#### Violence politique

Au cours de notre visite, nous avons constaté que pour tous les secteurs de la population la violence politique a atteint un niveau intolérable. Au cours des onze dernières années cette violence a coûté au Pérou plus de 20.000 morts. Au niveau

mondial, le pays détient le triste record du plus grand nombre de détenus-disparus, sans compter les nombreuses exécutions extrajudiciaires.

Les victimes de la violence sont en majorité des civils et proviennent des secteurs les plus faibles et vulnérables de la société; mais il faut reconnaître aussi un nombre important de victimes parmi les forces de l'ordre.

Les premiers acteurs de la violence politique sont les groupes subversifs particulièrement le Sentier lumineux et dans une moindre mesure le MRTA.

Nous condamnons catégoriquement ces groupes subversifs dont la stratégie politico-militaire est de déstabiliser l'ordre établi, en usant du terrorisme comme moyen de combat. Nous considérons comme totalement inadmissibles les assassinats, les menaces de mort, le recrutement forcé de jeunes dans les rangs du Sentier lumineux et toutes les autres formes de violence de l'action terroriste. De plus cette violence cause un grave préjudice à l'économie nationale.

La lutte anti-subversive des forces de l'ordre est une autre des causes de la violation des droits de l'homme. C'est pourquoi nous condamnons pleinement ces violations parmi lesquelles on compte des assassinats, des détentions arbitraires, des mauvais traitements, des tortures, des disparitions et même des massacres. Souvent la population ne dénonce pas les cas de tortures et de détention par peur d'une vengeance. Le nombre de détenus et de disparus est donc difficile à évaluer.

Nous avons pu constater que l'administration de la justice est très déficiente. La corruption, l'inefficacité par manque de ressources économiques et humaines du ministère public et du pouvoir judiciaire, les menaces faites aux juges, contribuent à l'augmentation de la violence. La force policière inspire méfiance et terreur dans la population à cause de ses nombreux abus et violences. Nous avons aussi reçu des témoignages dignes de foi sur les conditions extrêmement inhumaines dans lesquelles vivent les prisonniers. Nous avons reçu, de plus, de nombreuses plaintes sur la lenteur des procédures pénales.

Au cours de nos visites les autorités politiques et militaires nous ont parlé d'une nouvelle stratégie anti-insurrectionnelle, car dix années d'action militaire et l'absence de politique dans le domaine des droits de l'homme n'ont pas réussi à combattre la subversion. Dans les derniers mois, le gouvernement a pris une série de mesures pour un plus grand respect des droits de l'homme. Nous jugeons positivement ces décisions politiques et militaires quant au changement d'orientation qu'elles représentent et nous souhaitons que leurs effets se confirment. Cependant pour le moment ils sont encore problématiques. Nous voyons avec inquiétude qu'on continue à armer les "rondas campesinas" et qu'il existe encore des recrutements forcés pour les comités d'auto-défense. Au cours de notre visite nous avons reçu de nombreux témoignages montrant que persistent des détentions arbitraires et de mauvais traitements de la part d'éléments des forces de l'ordre.

D'autre part nous avons pu constater une profonde inquiétude quant au respect des droits fondamentaux de la population dans les zones déclarées en état d'urgence. Souvent sont restreints des droits qui ne devraient pas l'être en la circonstance; et l'autorité des institutions qui constitutionnellement doivent agir pour la protection de ces droits est bafouée. Il serait souhaitable que les nouvelles mesures incluent une révision de cette situation afin que soit respecté strictement ce que prévoient la Constitution et les pactes internationaux en cas d'état d'exception.

Nous souhaitons vivement que plus jamais ne se reproduisent à l'avenir, dans la politique antisubversive, les violations et les "excès" que le commandement militaire lui-même a reconnu comme "des ombres du passé" de la politique antisubversive.

### Signes d'espérance

#### A) Réponses pacifiques à partir de la société civile

- Nous avons parlé avec les responsables du "Vaso de leche" et des cantines populaires, dirigés par des femmes qui pendant des années ont prouvé leur immense capacité d'organisation, de protestation et d'imagination pour inventer des solutions collectives aux problèmes sociaux.

- Nous avons rencontré aussi des représentants d'ONG, d'instituts de recherche, d'organismes de défenses des droits de l'homme et de mouvements pour la paix qui ont manifesté également leur compétence dans la recherche des solutions pacifiques aux problèmes du pays.

- Nous avons senti la douleur profonde des familles des détenus-disparus qui malgré les intimidations et le danger de vengeance continuent leur lutte pour la justice dans l'espérance de retrouver leurs chers disparus.

- Dans notre périple nous avons constaté la situation extrêmement difficile des jeunes qui se retrouvent souvent sans perspective d'études et d'emploi. Nous avons entendu des jeunes qui à partir de leurs organisations trouvent souvent des chemins de paix pour un avenir meilleur.

- Nous apprécions beaucoup les efforts de toutes les organisations populaires et des organismes de la société civile qui dans une situation d'extrême violence ont su apporter des réponses en accord avec la défense des droits de l'homme, et trouver des mesures alternatives d'autogestion et de développement. Nous exprimons notre solidarité avec tous ceux qui s'engagent, souvent au péril de leur vie, pour la défense des droits de l'homme et de la paix.

## B) L'Eglise et les droits de l'homme

Nous nous rendons compte aussi que l'Eglise catholique est appelée à jouer un rôle de la plus haute importance dans la conjoncture actuelle du Pérou, pour des raisons socio-historiques, mais aussi à cause de l'autorité morale que lui reconnaissent de vastes secteurs de la société.

Dans nos entretiens avec de nombreuses victimes de la violence nous avons compris que la parole des évêques réunis à Medellin n'avait rien perdu de son actualité: "Nous entendons la sourde clameur qui monte de millions d'hommes demandant à leur pasteur une libération qu'ils ne trouvent nulle part". Nous partageons le jugement que nous exprima un prêtre péruvien: "C'est peut-être faute d'écouter cette clameur vers la justice et la paix que nous vivons aujourd'hui dans la violence".

Nous avons rencontré des laïcs, des religieuses, des prêtres et des évêques qui entendent cette sourde clameur des plus pauvres, qui vivent avec eux et luttent à leur côté pour défendre la dignité humaine, agressée par une violence multiforme, témoignant ainsi de leur foi dans le Dieu de la vie.

C'est précisément à cause de ce témoignage que l'Eglise est devenue dernièrement la cible de la subversion et a dû subir la mort de plusieurs prêtres et religieuses. Le sang de leur martyre crie vers le ciel avec celui de nombreuses autres victimes anonymes de la violence.

Nous voulons mentionner spécialement ces laïcs et agents pastoraux qui, à partir de l'Eglise et de leur foi, encouragent et constituent les organismes de défense des droits de l'homme. Nous voulons manifester notre soutien au travail de ces chrétiens parfois accusés injustement d'être des collaborateurs naïfs ou des complices de la subversion.

Nous croyons que ce témoignage donné en ce moment par le Peuple de Dieu au Pérou est un signe d'espérance et la garantie qu'un jour cessera la violence et que s'établiront la justice et la paix. Nous souhaitons sincèrement que grandisse chaque jour cette part du Peuple de Dieu qui s'engage dans la lutte pour la défense de la vie à tous les sens du mot.

Nous avons aussi pu constater avec joie que de nombreux frères évangéliques portent ce même témoignage pour la vie, avec toutes ses conséquences.

Nous portons ces signes d'espérance aux Eglises d'Europe et encouragés par eux nous appelons les Eglises du Nord à se solidariser effectivement avec leurs frères du Pérou. "Là où souffre un membre du Corps du Christ tous les membres souffrent".

## Conclusions et recommandations

1) Nous, les membres de la délégation, avons pu observer que les péruviens souffrent de la violence qui règne dans le pays. Nous condamnons le **terrorisme** par lequel les groupes subversifs tentent d'imposer leur idéologie. Leur façon d'agir viole profondément la dignité humaine des victimes. Nous lançons un appel aux grou-

pes terroristes pour qu'ils renoncent à cette voie erronée et cherchent des chemins de dialogue et de pacification.

2) Nous avons pu recevoir de nombreux témoignages de la part des victimes de la **politique antisubversive** du gouvernement péruvien et nous croyons que l'Etat ne peut pas répondre au terrorisme par le terrorisme. Pour obtenir la paix au Pérou il est essentiel que le gouvernement rétablisse la confiance en l'Etat, que la Constitution péruvienne et les conventions internationales des droits de l'homme soient respectées.

3) Il est nécessaire de créer les conditions pour que le **Ministère public** et le **pouvoir judiciaire** puissent remplir leur rôle. L'impunité quasi totale des crimes de terrorisme, comme celle des violations des droits de l'homme de la part de l'Etat, contribuent au fort degré de violence politique au Pérou. L'absence de risque d'être arrêté, accusé et jugé encourage la répétition des crimes.

4) Nous demandons au **gouvernement péruvien** de garantir les espaces démocratiques dans lesquels agissent les organismes de droits de l'homme, de protéger et de soutenir le travail de défense de la vie et de la paix réalisé par les organisations populaires.

5) Nous lançons un appel aux institutions compétentes des **Nations unies** pour qu'elles veillent à la situation des droits de l'homme au Pérou et désignent un expert indépendant qui observe et conseille le gouvernement péruvien dans cette tâche si importante.

6) Nous lançons un appel à **nos gouvernements en Europe**, à la Communauté économique européenne et aux organismes internationaux compétents pour qu'ils créent les conditions favorables au développement économique du Pérou.

7) Quant à la **dette extérieure** nous en appelons à nos gouvernements, à la banque publique et privée pour qu'ils cherchent des modalités d'allègement, de report ou d'exemption.

8) Nous demandons à nos gouvernements de chercher les canaux les plus adéquats pour que **les aides arrivent directement à ceux qui en ont le plus besoin**. Nous demandons que l'aide soit étroitement **liée au respect des droits de l'homme**.

9) Nous invitons le **gouvernement péruvien** à ne pas négliger la responsabilité de l'Etat dans sa politique économique. Mais il est aussi fondamental que les **gouvernements européens** apportent leur aide en raison de la situation des plus pauvres de ce pays.

10) Au sujet du **narcotrafic** nous pensons qu'il faut résoudre le problème à sa racine qui n'est pas seulement la culture de la coca, mais la consommation de drogue. Si on veut résoudre le problème du terrorisme il faut résoudre celui du narcotrafic qui soutient et finance ces groupes.

11) Nous appelons **l'Eglise**, les chrétiens, toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté à être solidaires du peuple péruvien et à manifester leur soutien moral, spirituel et matériel à tous ceux qui travaillent au Pérou pour la paix, la justice et les droits de l'homme.

Nous remercions toutes les personnes, institutions et autorités du Pérou qui nous ont reçus, nous ont donné leur temps et leur collaboration et nous ont fourni l'information nécessaire.

Nous remercions tout spécialement la Conférence épiscopale péruvienne et sa Commission épiscopale d'action sociale (C.E.A.S.) pour leur invitation, et pour tout ce qu'ils ont fait pour que notre visite soit agréable et fructueuse.

Lima, le 4 novembre 1991

John Ahern - Joan Gomis - Odile Guillot - Cataharina Kuypers - Maria Schwabe - Gabriela M.Sierck - Juan Zuerveld

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 375 F - Etranger 420 F - Avion Am. latine 490 F - USA-Canada-Afrique 460 F  
Directeur: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL - Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN 0399-6441